

les fleurs au plus doux arôme et le brillant lumineux ; sur les côtés deux écussons portant sur fond d'or "Venite adoremus" et sommés d'un faisceau de drapeau fleurdelisés et aux couleurs de la France ; ces banderoles tricolores suspendues à la voûte, tout était d'un bon goût irréprochable et ce fut avec une bien douce émotion que les nobles descendants des héros de la foi, le front prosterné, rendirent grâces à Dieu pendant que toute la communauté chantait à haute voix le *Te Deum*.

Avant de prendre congé de Monsieur le Supérieur, les nobles visiteurs se rendirent à la Procure, pour signer le registre de la communauté.

Nous avons été heureux de constater que les nobles visiteurs ont tenu à affirmer hautement qu'ils étaient fiers du droit de cité que leur avait accordé la ville de Lévis.

Les registres du collège de Lévis portent : Marquis de Lévis, citoyen de Lévis, marquise de Lévis, née d'Hinnisdal, Marquis de Nicolay, citoyen de Lévis, Marquise de Nicolay, née d'Armaillé, comte Félix d'Hunolstein, citoyen de Lévis, comtesse Henriette d'Hinnisdal.

Quelle marque de délicate attention exprimée dans ce titre ! et quelle sympathique reconnaissance on lit derrière ce nom de citoyen de Lévis ! et combien, nous, citoyens de Lévis, devons être fiers de ce titre de citoyen que les fils du héros de Ste-Foye se font gloire et honneur de porter.